

Lettre de S. A. R. Mr. le Duc d'Orleans aux Etats
Généraux.

M E S S I E U R S ,

Dans la juste douleur que je ressens de la perte que je viens de faire du Roi mon Seigneur & Oncle, l'un de mes premiers soins est de vous en faire part, aussi bien que de la Regence du Royaume, qu'il m'a laissée. Je vous prie d'être persuadé, que dans le cours de mon Administration, je ferai tout ce qui dépend de moi pour entretenir l'union & l'étroite correspondance qui doit être entre Nous, & que je ne saurois avoir de plaisir plus sensible, que celui de vous marquer dans toutes les occasions l'estime & l'attachement avec lequel je suis vôtre très-affectionné Ami.

P H I L I P P E D' O R L A N S .

Verfailles le 5. Septembre 1715.

Lettre de
Mr. le Duc
d'Orleans
aux Etats-
Généraux.

Reponse du 10. Septembre 1715.

M O N S I E U R ,

Nous remercions V. A. R. de la bonté qu'Elle a de Nous faire part par sa Lettre du 5. de ce mois, de la mort de S. M. le Roi vôtre Seigneur & Oncle, & de la Regence du Royaume qu'Elle vous a laissée: Nous sommes aussi extrêmement sensibles aux assurances que V. A. R. a bien voulu y ajouter, de ses sentimens pour l'entretien d'une bonne union & correspondance avec Nous. Nous concevons aisément la juste douleur qu'une perte si grande doit causer à V. A. Nous en jugeons par celle que nous en ressentons, qui est telle qu'elle doit être par rapport à l'amitié dont le feu Roi Nous honoroit, & au respect que Nous avons pour lui, & que nous aurons toujours pour sa mémoire.

Reponse à
la Lettre pre-
cedente.

Y

Dans